



*Assemblée Générale : la CGPME s'engage à faire
gagner la Réunion !*

Après une année 2015 particulièrement riche et une présence remarquée à la COP 21, la CGPME Réunion inscrit son action dans la continuité et poursuit son combat en faveur des entreprises locales, de l'emploi, de la jeunesse, et du territoire réunionnais.

Ses perspectives 2016 ? Continuer à mobiliser ses adhérents, les pouvoirs publics, et les Réunionnais dans leur ensemble, pour mettre en mouvement la société avec de nouvelles initiatives.

La CGPME Réunion a un cap : 2016, année de l'ancrage territorial.

Un engagement pour l'ensemble du territoire réunionnais

Parce que le développement de notre île est l'affaire de tous et parce que la CGPME Réunion a pour ambition de mettre la Réunion en mouvement, elle s'engage dans une démarche de **valorisation de l'ancrage territorial**.

Vendredi 4 mars, elle organisait une table ronde où étaient représentées, l'Etat, la Région, le Département, ainsi que de nombreuses villes, ou encore des intercommunalités.

Objectif : étudier comment, ensemble, notamment par le levier de la commande publique, faire avancer l'emploi local, et valoriser et soutenir les entreprises qui créent et redistribuent de la richesse sur le territoire.

L'ancrage territorial, c'est quoi ?

Produire local, consommer, local, une orientation stratégique de développement économique claire et concrète pour faire avancer le territoire.

Le Small Business Act, ou la Stratégie du Bon Achat

Une première pierre a été posée en termes de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) avec la promotion du SBA, dont la CGPME fait la promotion depuis plusieurs années.

Pour les entreprises réunionnaises composées à 96% de TPE, accéder aux marchés publics relève parfois du parcours du combattant. En période de crise économique aigüe, il est vital que l'acte d'achat public soit aussi un acte de développement économique, capable de préserver et de développer les filières locales. Appel solennel aux acheteurs publics locaux, afin d'étendre la démarche SBA à l'ensemble de La Réunion, élaboration d'un livre blanc avec quinze organisations professionnelles, invitation d'une cinquantaine d'acheteurs publics à découvrir le dispositif SBA.

Aujourd'hui huit signataires (Conseil Départemental, Région réunion, Villes de Saint-Denis, de Saint-Leu, de Petite-Ile, SIDR, CINOR, CHU), demain, la démarche SBA s'intensifie pour convaincre toujours plus d'acteurs.

BIOM, un indice de mesure de redistribution locale

Biom est un outil de calcul qui mesure en €, à partir de 35 référentiels publics du développement durable et du bilan comptable, ce qu'une entreprise apporte à son territoire en termes d'emplois, de services publics et de préservation de l'environnement. Le résultat apparaît en pourcentage du chiffre d'affaires.

La CGPME Réunion propose d'utiliser cet indice. Durant ces deux derniers mois, 40 entreprises réunionnaises ont été « bio-économétrées », et ont obtenu une mention bien, très bien, ou excellent.

Un label Attitude Réunion a été remis à ces entreprises, symbolisant leur engagement pour La Réunion. Cette distinction leur fournit également un avantage comparatif, qui permettra aux entreprises, aux acheteurs publics, et aux consommateurs de disposer d'un élément objectif pour transformer un acte d'achat ordinaire en un acte d'engagement distinctif pour le territoire. La réussite de l'Attitude Réunion dépend de l'engagement de tous. « *Le message que nous souhaitons porter, à travers le lancement de l'Attitude Réunion, doit être distillé dans chacune des filières réunionnaises* », souligne Dominique Vienne, Président de la CGPME Réunion.

Si cette démarche est étendue à tout le territoire réunionnais, 50 000 emplois pourront être créés.

L'ancrage territorial, qui est concerné ? Qui peut agir ?

- *Les donneurs d'ordre privés et publics* : en orientant la commande publique vers l'achat local pour que ces achats soient un levier du développement économique
- *Les entreprises* : en développant une véritable politique de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et notamment en évaluant cet engagement, via BIOM
- *Les consommateurs* : en faisant le choix de consommer local, en devenant des ambassadeurs de la marque Réunion, en privilégiant l'achat responsable avec des produits ou des services labellisés Attitude Réunion.

Chacun a donc un rôle à jouer. Les trois maillons essentiels de la chaîne économique sont reliés, créant un cercle de consommation vertueux propice à la création de valeur sur le territoire.

Dominique Vienne :

« Le développement économique et social de notre territoire impose qu'on unisse nos forces. Entreprises, consommateurs, pouvoirs publics, nous avons tous une responsabilité. Notre réussite sera collective ou ne sera pas. »

L'ancrage territorial, avec qui ?

L'association Attitude Réunion, lancée ce jour, dont le président est Jean-Louis Dupuis (président d'Ets Legros), a pour but de promouvoir cette démarche d'engagement des entreprises et des collectivités et de mesurer l'indice de retour économique pour le territoire.

L'association Attitude Réunion fédère l'ensemble des entreprises dont l'ancrage territorial a été mesuré. A ce jour, 40 entreprises ont obtenu cette évaluation.

Quels objectifs ?

Il s'agit de **faire entrer la RSE au sein des TPE/PME**, réservée jusqu'à maintenant aux grands groupes, en leur démontrant notamment qu'elle va leur permettre de mieux vendre et mieux se vendre auprès de leurs acheteurs.

Il s'agit aussi de **convaincre les pouvoirs publics de rejoindre la démarche Attitude Réunion**, pour que la commande publique notamment, soit un véritable levier de développement au service de l'ancrage territorial et donc du développement de la Réunion.

La table ronde du vendredi 4, en présence de nombreux officiels venus soutenir la démarche Attitude Réunion montre que la dynamique est lancée !